



Fiche Inscription Année 2022-2023

Ecole de musique Joseph François Garnier
Siège : 27 lot les rousselles 84360 LAURIS
www.ecoledemusiquedelauris.fr

COURS COLLECTIFS

Nom prénom : _____ Date de Naissance : _____
 Adresse : _____
 Numéro de téléphone : _____ Port. _____
 Mail : _____
 Cours choisi : _____ Professeur : _____ FM : _____

Pour respecter ses engagements vis à vis des communes partenaires de l'école de musique JFG, et dans son constant souci de faciliter l'accès à la musique au plus grand nombre, l'école JFG appliquera cette année les tarifs suivants pour l'année scolaire 2022-2023.

Tarifs			COURS COLLECTIFS 1h/2 semaines . Atelier Jazz . Groupe Accordéon . Groupe de musique actuelle . M.A.O. Musique assistée		Eveil Musical 45 mn par semaine Pour les 5-6 ans		. Chorale enfant 1h par semaine A partir de 7 ans . Groupe Mus. Act. 1h/2 sem		Cours de 3D
Cochez	Règlement	Période	Tarif Cours supplémentaire d'un élève adhérent	Tarif Cours seul	Tarif Communes partenaires : Lauris, Cadenet, Puget, Puyvert, Vaugines, Villelaure, Com. éloignées	Tarif Communes non partenaires	Tarif Cours supplémentaire d'un élève adhérent	Tarif Cours seul	Tarif
	Annuel	Sept. à Juin	160 €	220 € + adhésion voir tarif ci-dessous *€	300 € + adhésion voir tarif ci-dessous *€	330 € + adhésion *	150 €	210 € + adhésion *	450 € + adhésion *
	Trimestriel	Sept à Déc	64 €	88 € + adhésion voir tarif ci-dessous *€	120 €	132 € + adhésion *	60 €+	84 € + adhésion	180 €
		Janv. à Mars	48 €	66 €	90 €	99 €	45 €	63€	135 €
		Avril à Juin	48 €	66 €	90 €	99 €	45 €	63€	135 €
	Mensuel	Septembre	Paiement mensuel accepté si cours supplémentaire		30 € + adhésion voir tarif ci-dessous *	33 € + adhésion voir tarif	Paiement mensuel accepté si cours supplémentaire		45 € + adhésion voir tarif
		Octobre à Juin			30 € x 9 mois	33 € x 9			45 € x 9

* **Adhésion annuelle** : 20€ dégressive même famille, 17€ 2eme membre 14 € 3eme membre et plus

Dossier complet : fiche inscription remplie, règlement par chèque ou espèces de l'année à l'inscription et 2 enveloppes timbrées à votre nom et adresse.

Aucune admission ne peut être engagée sans préinscription dans la discipline concernée.

Tout chèque à l'ordre de : ECOLE DE MUSIQUE JFG

Je soussigné(e) Mme, Mr

m'engage à respecter le règlement intérieur de l'école de musique.